



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25058339

jale,
il,TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

24 AVR. 2025

DIVISION MONS

N° d'entreprise : 0729 651 816

Nom

(en entier) : DGEX

(en abrégé) :

Forme légale : SRL

Adresse complète du siège : Rue de la Halle 17/1 à 7000 Mons

Objet de l'acte : Transfert siège social -Nomination représentant permanent

Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 15 avril 2025

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de David GARCIA et se tient au siège social de l'entreprise.

Le Président constate que :

- a. que tous les associés représentant ensemble l'intégralité du capital social, se sont présentés volontairement à la présente assemblée ;
- b. que la société n'a jamais fait et ne fait pas publiquement appel à l'épargne ;
- c. qu'il ne doit pas être justifié de l'envoi de convocations ;
- d. qu'il n'existe pas de suspension du droit de vote résultant de participations croisées ;
- e. que la société n'a acquis aucune de ses propres actions ;
- f. que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur son ordre du jour.

Après que tous les documents aient été paraphés par les membres du bureau, l'assemblée passe à l'examen de l'ordre du jour, qui comporte le point suivant :

1. Changement adresse siège social.
2. Nomination représentant permanent et confirmation administrateur.

1ère résolution :

L'Assemblée vote à l'unanimité le transfert du siège social, à compter de ce jour, à l'adresse suivante : Rue du Moulin, 37 à 7300 BOUSSU.

2ème résolution :

L'assemblée acte à l'unanimité la nomination de Monsieur David GARCIA (NN 84.12.03-337.63) au poste de représentant permanent de la société et confirme son mandat d'administrateur à compter de ce jour.

Son mandat est exercé pour une durée indéterminée.

Il est également précisé que le mandat ainsi conféré est exercé à titre gratuit, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

L'assemblée mandate la fiduciaire "Delepierre & Associés SRL" (0441.571.417), représentée par Monsieur LEFEBVRE Damien pour la publication de ce point au Moniteur Belge.

Aucun autre point n'est proposé à la discussion. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après lecture et approbation du présent procès-verbal.

David GARCIA

Actionnaire unique

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/05/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).